

2008/457 - EXTENSION DES LOCAUX DE L'OBSERVATOIRE DE SAINT-GENIS-LAVAL - 69230 SAINT-GENIS-LAVAL - OPERATION N° 99 019 003 - MONTANT DE L'OPERATION : 1 824 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DU LOT 10 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 juillet 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2005/5711 du 10 octobre 2005, vous avez autorisé M. le Maire à signer le protocole d'accord entre la Ville de Lyon et les partenaires ainsi que la convention de Maîtrise d'Ouvrage relatifs au projet d'extension de deux bâtiments de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval dont le montant global est fixé à 1 824 000 € TTC et la participation de la Ville de Lyon à 130 000 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération « Extension des locaux de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval » - Marchés de travaux :

Lot n° 10 :	Equipements spécialisés
A été attribué à :	MUSSIDAN SIEGES
Pour un montant de :	10 656,71 € HT ».

Vu la Commission d'Appel d'Offres en date du 1^{er} juillet 2008 ;

Vu la délibération n° 2005/5711 du 10 octobre 2005 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché de travaux relatifs à l'extension des locaux de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval suivant :

Lot n° 10 :	Equipements spécialisés
A été attribué à :	MUSSIDAN SIEGES
Pour un montant de :	10 656,71 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs au lot 10 de l'opération d'extension des locaux de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY